

International Business Forum Makutano 2021 - Out of the Box

CLIMAT DES AFFAIRES ET BONNE GOUVERNANCE

Date : 07 décembre 2021 – Lieu : Salon Congo – Pullman Kinshasa

- Introduction : Mme **Alda Kule Dale**, Conseillère financière du Ministre des Finances
- Interview tête-à-tête : M. **Nicolas Kazadi**, Ministre des Finances de la RDC
- Interview croisée : S.E. **Nicolas Kazadi**, Ministre des Finances de la RDC ; S.E. **Romuald Wadagni**, Ministre de l'Economie du Bénin.
- Modérateur : **Baraka Kabemba**.

Résumé

- **Interview tête-à-tête avec Nicolas Kazadi :**

Ce panel est consacré à la fiscalité et la gestion des finances publiques. 84 millions d'habitants est le chiffre qui ressort des perspectives en termes démographiques pour la ville de Kinshasa en 2100, faisant de cette ville la deuxième plus grande mégapole au monde ! 556 USD est le PIB par habitant en 2020. Ce chiffre est à comparer avec 1 900 USD pour l'Inde, 2 000 USD pour le Nigéria, 5 000 USD pour l'Afrique du Sud, 10 500 USD pour la Chine ou encore 44 600 USD pour la Belgique. En d'autres termes, la RDC est pauvre. La RDC a perdu 60% de ses richesses au cours de 60 dernières années. Cependant, au cours de ces 60 dernières années, le taux de croissance démographique a augmenté et dont le taux annuel moyen se situe à 3 % et le taux de croissance du PIB à 5%. A ce rythme, sans réel changement de paradigme, il faudra 60 ans à la RDC pour atteindre le PIB par habitant de 1960, à savoir 1 200 USD environ. Et donc, on aura passé 120 ans à faire du surplace ! Sans un réel changement de paradigme du genre « *thinking and acting out of the box* », la RDC ne saura sortir de son niveau actuel, moins encore à faire face au besoin de sa démographie à venir. Au Ministère des Finances, on travaille notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la digitalisation des procédures fiscales, et bien d'autres, pour espérer améliorer les perspectives financières publiques, nécessaires au changement du paradigme.

A cette occasion, SE Nicolas Kazadi a accepté d'être à la disposition du Makutano, pour répondre à quelques préoccupations dont voici le résumé :

Q1 : Au-delà de toutes les réalisations positives – Notamment en termes d'amélioration des recettes – que vous avez déjà accomplies depuis votre arrivée à la tête de ce Ministère, pourriez-vous nous dire s'il s'agit des conséquences d'une structurelle ou tout simplement d'une embellie périodique des cours des matières

R1 : L'amélioration du niveau des recettes est une combinaison de plusieurs facteurs conjoncturels et structurels, dont l'un est assez important, à savoir la digitalisation et l'installation d'un logiciel (Isys-Regis) qui permet d'enregistrer les recettes en temps réel et une fois cette enregistrement effectué, tout le monde est au courant de leur existence, ce qui empêche toute manipulation négative. Avec l'installation de ce logiciel sur une partie du territoire national, il y a plus de transparence dans la réalisation des recettes. Un autre élément important, c'est le code minier dont la révision en 2018 est aussi à la hausse des recettes publiques. Ainsi, avec une embellie des cours des matières premières, il y a des retombées positives sur le niveau des recettes. Enfin, sur le plan politique, il y a un changement de paradigme clair affiché depuis 2019 dans la gouvernance publique, qui s'est davantage accentué avec l'avènement du deuxième gouvernement Tshisekedi : la fermeté sur l'engagement en matière de lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics ne peut qu'apporter des résultats positifs sur les recettes publiques.

Q2 : Un nouveau Plan stratégique de la réforme des finances publiques a été récemment adopté. Quelles réformes de fond du système fiscal congolais pourraient être anticipées au stade actuel ?

R2 : Ce nouveau Plan stratégique de réforme est très ambitieux. Il accélère la démarche vers le budget-programme en ce qui concerne la qualité de la dépense publique à rendre efficiente, et pose les jalons d'une nouvelle réforme fiscale pour ce qui est des recettes, pour arriver à optimiser l'impôt, c'est-à-dire un impôt plus facile, plus abordable pour les opérateurs économiques. Il est donc de notre devoir de nous assurer que l'impôt soit juste, qu'il ne conduit pas à gêner le développement des entreprises. D'où la nécessité d'arriver à une rationalisation de différents prélèvements fiscaux, qui gênent souvent les affaires en RDC. Un autre défi de la réforme est le renforcement du contrôle, en renforçant tous les corps qui y sont dédiés.

Q3 : Est-ce que la contribution des sociétés du portefeuille au budget de l'Etat est également inscrite à l'agenda et sur votre feuille de route ?

R3 : Les sociétés du portefeuille sont aussi au cœur des dépenses et des recettes publiques, car la plupart d'entre elles sont devenues une charge pour le trésor public, sans apport consistant en termes de recettes, moins encore de qualité de service public à rendre à la population. Tout naturellement, en tant que Ministre des finances, il nous revient aussi de nous intéresser à la situation de ces entreprises dites publiques, et nous y réfléchissons ensemble avec le collègue responsable du secteur.

Q4 : Le rêve d'une chaîne des recettes et des dépenses avec une programmation budgétaire, relève-t-il d'une utopie ou bien c'est bien faisable ? si oui, c'est pour quand finalement ?

R4 : Ce n'est pas une utopie ; c'est bien réel dans un bref délai. C'est un défi qui est au cœur de notre agenda. On ne peut parler du changement de paradigme, du *thinking out of the box* sans l'effectivité dans ce secteur des Finances d'une chaîne informatisée des recettes et des

dépenses. C'est incontournable et tous mes services sont en train d'y travailler d'arrache-pied.

- **Interview croisée avec Nicolas Kazadi et Romuald Wadagni :**

Les performances du Bénin en matière de gestion de la dette publique font une fierté sur le continent africain. En effet, au début de l'année, le Bénin a bouclé un eurobond d'un milliard d'euros. Ensuite, 500 millions d'euros levés via une opération inédite d'obligations liées aux objectifs de développement durable et mieux encore, toute récemment, le pays a remboursé de manière anticipée une partie de ses emprunts obligataires sur le marché sous-régional, permettant donc une économie de près de 55 millions d'euros pour le pays. Deux agences de notation (dont *Fitch Rating*) ont confirmé et affiché leur confiance au modèle béninois.

Q1 : Quelle est la recette béninoise et comment la RDC pourrait s'en inspirer ?

R1 (Wadagni) : En réalité, le Bénin n'a pas des leçons à donner à la RDC ; mais qu'il soit permis de dire que la recette béninoise se résume en trois choses : d'abord la discipline ; ensuite l'audace ; et enfin, la transparence.

La discipline consiste à appliquer rigoureusement ce qu'on a décidé de faire dans la gestion des finances publiques, en termes de réformes à implémenter. L'audace c'est de croire dans les résultats qu'on compte réaliser, même lorsque toutes les perspectives macro-économiques sont au rouge. La transparence consiste à communiquer fidèlement sur la santé économique avec nos partenaires, sans cacher les faiblesses.

Après l'intervention de S.E Wadagni, la parole a été accordée au public pour poser quelques questions, dont celle-ci :

Q public : Monsieur Nicolas Kazadi, dans votre agenda à la tête du Ministère des finances, il était prévu la création d'une autorité des revenus qui pourrait fédérer toutes les administrations de recettes publiques de l'Etat. Quand est-ce que cette réforme pourrait-elle se concrétiser ?

R (Kazadi) : L'Autorité des revenus relève du programme du gouvernement, dans l'optique de rationaliser les impôts et autres prélèvements fiscaux. Une telle perspective doit être menée avec circonspection, car il ne suffit pas de fusionner les trois régies financières pour arriver à rationaliser le nombre des prélèvements fiscaux. Il est nécessaire de procéder par étapes et, progressivement, évaluer si ce sera toujours nécessaire de procéder à la fusion. L'essentiel est plutôt de rationaliser les prélèvements, maîtriser les systèmes d'informations et envisager *in fine* la fusion.

Principale recommandation et identification des acteurs

- Nécessité de piloter les réformes de gestion des finances publiques avec discipline, audace et transparence (Ministère des Finances ; Ministère du Budget).